

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2018-2019

Date : Le 6 février 2019
Lieu : Salle Méli-Mélo SDG
Heure : 18h45

Étaient présents :	Isabelle Plasse	parent
	Julie Blanchard	parent
	Guylaine Bilodeau	parent
	Anny Lessard	enseignante
	Johanne Aubé	Enseignante
	Pascale Corbin	Enseignante
	Madeleine Boulet	directrice
	Sonia Guimont	service de garde
	Catherine Champagne	Enseignante
	Mélanie Charron	parent
Étaient absents :	Marie-Ève Morin	Parent
	Isabelle Gendron	Parent

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et tour de table

Mme Isabelle Plasse ouvre la réunion à 18h45.

2. Parole au public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour
Adopté par Julie Blanchard
Voir la résolution : CE-663-18-19

4. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2018

Correction point 4 – journée pédagogique pour journée de congé
L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Anny Lessard
Voir la résolution : CE-664-18-19

5. Mot de la présidente

Mme Plasse souligne la semaine des enseignants en les remerciant de leur bon travail ainsi que leur implication.

6. Mot de la représentante au comité de parents

Madame Boulet nous communique le compte-rendu de Mme Morin.
Celle-ci est absente, mais a remis ses notes à Mme Boulet.

Les voici :

- Calendrier scolaire : Le comité de parents propose de changer la pédaço du 8 novembre pour le 22 novembre 2019 pour éviter un conflit d'horaires avec le défi sportif Altergo. Il est possible que le calendrier ne soit pas modifié selon les consultations qui se poursuivent avec le personnel enseignant.
- Remboursement des frais de déplacement ou de gardiennage pour les rencontres du comité de parents admissibles pour le délégué et le remplaçant. Il y a un formulaire à remplir et nous devons remettre un spécimen de chèque à la Commission scolaire. Le numéro de l'école est 025. Idéalement, les demandes de remboursement doivent se faire à 2 ou 3 reprises maximum pendant l'année et la dernière demande doit être remise avant le 12 juin dernière rencontre du comité de parents.
- Information à partager : 20 mars: formation offerte aux parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dont un ou plusieurs enfants ont des handicaps diagnostiqués. Cette formation permet de mieux comprendre le parcours de l'élève dans le réseau scolaire et l'accompagnement offert afin qu'il réussisse.
- L'espace est restreint dans les écoles de la CSDGS. La situation est sous contrôle et la CSDGS se veut rassurante quant à la capacité d'accueil dans les écoles. La situation n'est pas aussi critique qu'elle l'est à Montréal.
- La nouvelle école spécialisée à mandat régional s'appellera Brenda Milner.
- Mme Tremblay de l'école St-Joseph à Mercier a fait une demande de subvention de 250 \$ pour offrir une conférence sur la gestion des émotions pour les élèves et les parents. L'événement aura lieu le 6 février 2019. Cette activité est offerte uniquement aux parents de l'école, aux parents du comité de parents. À titre informatif, il y a quatre subventions de 250\$ disponibles dans le budget du comité de parents. À voir si un projet de l'école est admissible.
- Précision en lien avec les demandes d'exemption sur les cours de sexualité, c'est le Ministère qui s'occupera de gérer les demandes de parents.

7. Mot de la direction

- Plan de lutte pour contrer l'intimidation

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école St-Jean est présenté aux parents. Le protocole d'application a été clarifié. En plus de l'intimidation, divers sujets sont abordés (Gang de choix, rencontre avec le policier-préventionniste, animation par les TES, etc.). Le plan de lutte sera disponible sur le site de l'école prochainement.

Madame Charron nous souligne avoir rencontré M. Jacques Rougeau, lutteur de profession qui fait maintenant des conférences gratuites sur l'intimidation dans les écoles. Elle le souligne à titre informatif.

Proposé par Mélanie Charron

Approuvé à l'unanimité

Voir la résolution : CE-665-18-19

- Inscription 2019-2020

Les inscriptions pour les maternelles vont bon train. Les inscriptions pour le primaire commencent demain par le portail parents Mosaik. Il n'y a plus de formulaires papier.

- Projet éducatif (suivi)

Mme Boulet explique le processus de consultation des membres de l'école.

Elle explique que le processus va très bien jusqu'à maintenant et que la chimie y est. À la prochaine rencontre du CE, Mme Boulet nous parlera de la prochaine étape (constats, enjeux,

orientations et objectifs) au sein du comité. De plus, elle présente les 4 valeurs et explique la démarche suivie pour arriver à ces valeurs. La réponse des parents quant aux valeurs est très positive. Ils sont très enthousiasmés des démarches réalisées jusqu'à présent qui sont présentement en consultation auprès des membres du personnel.

- **Éducation à la sexualité**

Les enseignants de tous les niveaux à l'exception du préscolaire, doivent décider, par niveau, d'un thème à aborder durant l'année scolaire. Mme Boulet présente les contenus pour chaque degré. Les formations se poursuivent pour le personnel enseignant. L'infirmière, qui avait l'habitude de rencontrer les élèves de la 6e année pour discuter de la puberté, rencontrera les enseignantes du 3e cycle prochainement afin de planifier les contenus des 5e et 6e année puisque la puberté est désormais prévue en 5e année. Des lettres seront envoyées aux parents avant l'enseignement des différents contenus.

- **Photo scolaire**

Mme Boulet présente les propositions de plusieurs compagnies. Après discussion, il a été décidé de faire affaire avec la compagnie Fotoplus de Delson. Mme Boulet communiquera avec eux pour fixer une date pour la prochaine rentrée scolaire.

Approuvé à l'unanimité

Voir la résolution : CE-666-18-19

- **Budget 2018-2019 (suivi)**

Mme Boulet nous explique le budget révisé pour la présente année scolaire. L'école dispose d'un budget de 247 327,00\$.

Approuvé à l'unanimité

Voir la résolution : CE-667-18-19

- **Semaine des profs**

Mme Boulet souligne la semaine des enseignants et remercie ceux-ci pour leur travail, leur dévouement et leur belle unité.

8. **Mot du service de garde**

Aucun point.

9. **Mot des enseignants**

- **Salon du livre**

Le Salon du livre aura lieu le 26 février 2019. Les parents pourront le visiter entre 15h00 et 19h15. Chaque enseignant ira avec son groupe respectif durant la journée afin de faire le tour.

- **Top chrono**

Nous y sommes inscrits pour promouvoir la lecture auprès des jeunes.

Le tout se déroulera le jeudi 14 février à 14h14 pour 14 minutes

10. **Mot des parents**

Mme Charron tient à remercier M. Marc pour l'organisation du parascolaire. Elle apprécie le fait que le parascolaire soit offert au 1^{er} cycle.

11. **Levée de l'assemblée**

20h33

=====

Isabelle Plasse, présidente

Madeleine Boulet, directrice